



COMMUNE DE SAINTE BAZEILLE
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DEPARTEMENT
LOT-ET-GARONNE

Séance du 14 Octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le quatorze octobre à vingt heures,

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur LAGAÜZÈRE Gilles.

Date de la convocation : 08/10/2024

Date de la publication : 08/10/2024

Secrétaire de séance : Madame Dominique CAPRAIS

Nombre de conseillers : 23

En exercice : 23

Étaient présents : M. Mme LAGAÜZÈRE Gilles - RESSIOT Didier - CAPRAIS Dominique - MOHAND O'AMAR Abdelbaki - FABRE Sylviane - BELLOC Brigitte - DUBERNET Thierry - POLONI Pascal - CAMBE Thierry - JADAS Christian - MACHEFE Thomas - SICARD Christine - VALADE Pierre - DALL'ANESE Lisa - BROUILLON Monique - COUZIGOU Laurent - TILLOS Marie-Hélène - DE MARCHI Céline.

Formant la majorité en exercice

Excusés : M. Mme RESSES Lisa, DILMAN Patrick, ALLARD Aurélie, BAGES-LIMOGES Carine, MILANESE Antoine.

Absents : M. Mme.

Procurations : Mme RESSES Lisa à DALL'ANESE Lisa
M. DILMAN Patrick à POLONI Pascal
Mme ALLARD Aurélie à BELLOC Brigitte

Madame CAPRAIS Dominique a été élue secrétaire de séance.

Présents : 14
Procurations : 3
Votants : 17

Pour : 15
Contre : 0
Abstention : 2

DÉLIBÉRATION N° 096/2024 OBJET : TARIFS LAC IRRIGATION 2024-2025.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il convient de fixer le tarif de consommation du m³ d'eau, ainsi que le tarif 2025 des forfaits abonnements.

Après que Thierry CAMBE, Laurent COUZIGOU, Christian JADAS et Gilles LAGAÜZÈRE aient quitté la salle,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DÉCIDE

- **De fixer le prix du m3 d'eau pour 2024 comme suit :**

- 1. Usage irrigation agricole : 0, 18 € HT le m3 (rappel tarif 2023; 0. 25 €)**
- 2. Usage domestique : 0, 36 € HT le m3 (rappel tarif 2023 ; 0. 50 €), en raison de non-participation au paiement du forfait abonnements.**

Pour les irrigants agriculteurs n'ayant pas utilisé la consommation minimum prévue, le forfait appliqué est le suivant :

- Borne 1.5 m3 = 150 m3
- Borne 5 m3 = 500 m3
- Borne 10 m3 = 1 000 m3
- Borne 15 m3 = 1 500 m3
- Borne 20 m3 = 2 000 m3
- Borne 25 m3 = 2 500 m3
- Borne 30 m3 = 3 000 m3
- Borne 40 m3 = 4 000 m3
-

Le tarif H.T. du forfait abonnement pour 2025 s'élève donc :

- **Borne 1.5 m3 = 45.73 €**
- **Borne 5 m3 = 152.45 €**
- **Borne 10 m3 = 304.90 €**
- **Borne 15 m3 = 457.35 €**
- **Borne 20 m3 = 609.80 €**
- **Borne 25 m3 = 762.25 €**
- **Borne 30 m3 = 914.69 €**
- **Borne 40 m3 = 1 219.59 €**

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE LES JOURS, MOIS, ET ANS SUSDITS.

Certifié exécutoire compte tenu du dépôt en Préfecture le 15/10/2024 et de l'affichage en date du 15/10/2024 d'une durée de deux mois conformément aux indications portées ci-dessus.

La secrétaire de séance,
Dominique CAPRAIS



Le Maire,
Gilles LAGAÜZÈRE

